



L'Orchestre symphonique de Sherbrooke annonce la tenue d'une audition provinciale pour les postes d'alto suivant :

**Alto solo
Alto de section (1 postes)**

Date : 18 novembre 2024

Lieu : L'école de musique de l'UdeS

Cachet en vigueur 2024-2025:

Alto solo	118.22\$/répétition de 2h30 245.62\$/concert 8.5% de caisse de retraite
Alto de section	98.52\$/répétition de 2h30 204.68\$/concert 8.5% de caisse de retraite

Date d'entrée en fonction : Janvier 2025

Indemnités de déplacement pour chaque musicien domicilié à l'extérieur d'un rayon de quatre-vingts (80) kilomètres du lieu de la prestation :

- Un frais de déplacement de 70\$;
- Hébergement à l'hôtel en occupation double

Les candidats intéressés à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et un dépôt de 50\$ (remboursable le jour de l'audition) avant le **10 novembre 2024** à l'adresse suivante :

Orchestre symphonique de Sherbrooke
Audition violon
135, rue Don-Bosco Nord
Sherbrooke (QC) J1L 1E5

Tout dossier incomplet ou reçu après le 10 novembre 2024 sera rejeté

Pour toute question, veuillez contacter martinringuette@ossherbrooke.com

LISTE DE RÉPERTOIRE

SOLOS :

BACH un mouvement au choix de Bach
AU CHOIX 1er mvt d'un concerto (avec cadence) sans accompagnement

TRAITS SOLO :

RAVEL Ma mère l'Oye, Jardin féerique; 5 mes. après ② à 3 mes. après ③
STRAUSS Don Quixote, op.35; 4 mes. après 29 jusqu'à 2 mes. avant 34

TRAITS D'ORCHESTRE :

BEETHOVEN Symphonie n° 5, op.67; 2e mvt mm 1-37, mm 49-59, mm 98-106
BRAHMS Variations sur un thème de Joseph Haydn, op. 56a; Variation 7
CHOSTAKOVITCH Symphonie n° 5, op.47; 1er mvt ⑮ à ⑰ *
MENDELSSOHN Songe d'une nuit d'été, op.61; Scherzo mes. 17 jusqu'à D
MOZART La Flûte Enchantée, K. 620; Ouverture mm 27-96
STRAUSS Don Juan, op. 20; début jusqu'à 4 mes. avant D
TCHAIKOVSKI Symphonie n° 6, « Pathétique »; 1er mvt mm 19-67

* Trait disponible sur demande, photocopies permises pour audition par G. Schirmer

POSSIBILITÉ DE LECTURE À VUE

Notes :

- L'OSS s'accorde au diapason LA=442
- La langue usuelle de travail est le français
- Les pièces solos seront entendues sans accompagnement
- Le comité d'audition se réserve le droit de rejeter, à toute étape de l'audition, tout candidat qui ne se conforme pas aux exigences requises

19 août 2024